

COMPOSITION
Concours d'Entrée en 2^e cycle supérieur 2020-2021
Admission
Loge d'orchestration en télé-examen
dimanche 7 juin 2020
8h - 23h heure de Paris

[Information non communiquée aux candidats Casella, avec arrêt p14 fin de la 3^o mesure ("fièrement")]

Déroulement, instructions et modalités de rendu

Compte tenu des circonstances exceptionnelles en raison de l'épidémie de Covid19, cet exercice est effectué à distance sur votre lieu de résidence.

1) Partition :

Votre partition manuscrite doit comporter des numéros de mesures et les pages être numérotées. Vous devez indiquer à la fin de votre copie dans quelle ville et dans quel pays vous avez participé à cette épreuve. Il est recommandé d'écrire à l'encre noire (ou d'utiliser un crayon à papier type gras). L'utilisation du piano est autorisée pour cette épreuve.

- Votre travail est à renvoyer sous forme de fichiers PDF ou PHOTO au plus tard à **23 h 00** (l'horodatage du message faisant foi).

- ENVOI du fichier simultanément aux deux adresses suivantes :

ECDO@cnsmdp.fr

ecriture.cnsmdp@gmail.com

Les travaux inachevés ne seront pas jugés, de même que ceux renvoyés incomplets ou hors délai.

2) Attestation sur l'honneur

Elle doit être complétée et signée, elle attestera que vous avez respecté les règles énoncées. Elle est valable pour les 2 loges.

L'attestation sur l'honneur est obligatoire. Son absence entraînera l'élimination de votre candidature.

Sujet

Vous orchestrerez cette œuvre pour la formation suivante :

Vous n'êtes pas obligé d'utiliser tous les instruments proposés.

2 flûtes (dont 1 jouant le piccolo)
2 hautbois (dont 1 jouant cor anglais)
2 clarinettes (dont 1 jouant clarinette basse)
2 bassons (dont 1 jouant contrebasson)

2 cors
2 trompettes

2 percussionnistes dont 1 timbalier
1 célesta
1 harpe